



Exemples de lettres

Demande de suspension momentanée des paiements

Concerne: facture du...

Madame, Monsieur,

Je me trouve actuellement dans une situation difficile et je suis dans l'impossibilité de vous payer le montant dû à l'échéance indiquée.

Cependant, ma situation devrait s'améliorer dans les mois à venir. Aussi, je vous propose de reprendre contact avec vous dans deux mois, pour vous présenter alors des propositions concrètes de remboursement.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Demande d'échelonnement des paiements

Concerne: facture n°...

Madame, Monsieur

J'ai bien reçu votre facture de Fr. 650.- qui a retenu toute mon attention.

Je rencontre actuellement quelques difficultés financières et me propose de vous régler le montant de la manière suivante:

- 31 janvier: versement de Fr. 150.-
- le 31 du mois de février à juin Fr. 100.-

Je vous remercie de votre compréhension et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mars 2008

ADRESSES

Conseils budget

- ★ Fédération romande des consommatrices (FRC), rue de Genève 7, 1003 Lausanne
☎ 0900 575 105
- ★ Centre social protestant (CSP), Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
☎ 021 560 60 60
- ★ Pour les Lausannois: UnAFin, rue J.-J. Mercier 1, case postale 16, 1000 Lausanne 9
☎ 021 315 77 54

Conseils impôts

- ★ POP, Chauderon 5, 1003 Lausanne
☎ 021 320 06 97
- ★ AVIVO, Chauderon 5, 1^{er} étage, 1003 Lausanne
☎ 021 312 06 54

Conseils juridiques

- ★ ASLOCA, rue J.-J. Cart 8, 1006 Lausanne
☎ 021 617 10 07, www.asloca.ch
- ★ ASSUAS, rue du Simplon 15, 1006 Lausanne
☎ 021 653 35 94, www.assuas.ch
- ★ Centre social protestant (CSP), Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne (et divers endroits dans le canton)
☎ 021 560 60 60, www.csp.ch
- ★ Maison de la Femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne
☎ 021 323 33 22
- ★ Permanence des avocats, rue du Grand-Chêne 8, case postale 7056, 1002 Lausanne
☎ 021 320 20 60, www.oav.ch

Sites

- ★ www.comparis.ch
- ★ www.sanimedia.ch
- ★ www.frc.ch
- ★ www.bonasavoir.ch
- ★ www.dettes.ch
- ★ www.maxmoney.ch

Cette liste n'est pas exhaustive. Renseignements au Service d'informations sociales du CSP, ☎ 021 560 60 60

BUDGET

Avez-vous des difficultés à joindre les deux bouts ?



Vos droits

Nos conseils

Les adresses

Édité par le Centre social protestant Vaud
Service social polyvalent

Faire un budget permet de voir où va son argent et explique donc parfois pourquoi, mathématiquement il est «impossible». Il n'existe pas une seule manière de faire un budget, mais des principes de base.

- Il y a des charges essentielles qu'il faut absolument payer:
 - ▲ le loyer
 - ▲ l'électricité
 - ▲ l'assurance maladie, plus franchise et participations
 - ▲ une somme permettant de manger sainement pendant le mois
 - ▲ les impôts
 - ▲ le téléphone
 - ▲ l'habillement
 - ▲ les frais de garde des enfants
 - ▲ les pensions alimentaires
 - ▲ les déplacements professionnels.

Ces recommandations peuvent paraître superflues, néanmoins trop souvent nous voyons certaines personnes payer les banques, le leasing, les cartes clients et de crédit avant les charges essentielles et risquer une expulsion, une coupure de courant ou ne rien garder pour vivre.

Savez-vous qu'en cas de non paiement de vos cotisations d'assurance maladie, cette dernière peut suspendre ses prestations ?

- Une fois ces charges réglées, reste-t-il une somme à disposition pour payer les factures imprévues ?

- a) Si oui, prenez contact avec les différents créanciers, si possible par écrit. N'oubliez pas que vous pouvez négocier. Faites des propositions tenables pour qu'elles puissent être assumées jusqu'au bout.

Ex.: il reste Fr. 300.- par mois à disposition et vous avez trois factures en retard:

| | | |
|-----|---------|----------|
| Fr. | 1'000.- | dentiste |
| Fr. | 450.- | garage |
| Fr. | 600.- | lunettes |

Au lieu de vous mettre en retard, vous pouvez proposer simultanément au dentiste de lui rembourser Fr. 150.- par mois, au garagiste Fr. 50.- et à l'opticien Fr. 100.-.

- b) Si vous êtes momentanément «coincés», mais que vous disposerez prochainement d'un montant supérieur (par exemple d'un 13e salaire), vous pouvez envoyer une lettre à vos créanciers pour les en informer et leur demander de patienter.

Pour les points a) et b), voir exemples de lettres au dos.

- c) Si non, nous vous conseillons de consulter un service social avant que les retards et les rappels ne s'accumulent.



CONSEILS

Dans votre budget il existe des charges **essentiels**, incompressibles et d'autres **compressibles**. [Ex.: les conversations téléphoniques, les vêtements, l'argent de poche, les loisirs, les vacances, les sorties, les boissons, le tabac, l'alcool]. Vous pouvez, sans vous priver de plaisirs, opérer des choix dans l'ensemble de ces dépenses, après avoir observé ce que chacune vous coûte effectivement.

1. Vérifier vos droits au subside pour l'assurance maladie, à l'accès à un logement subventionné, à l'assistance judiciaire en cas de procédure.
2. Ouvrir un deuxième compte:
 - a) pour les remboursements de l'assurance maladie
 - b) pour la part mensualisée de factures trimestrielles, semestrielles ou annuelles.
 Par ex.: assurance voiture: Fr. 600.-/6 mois.
Verser chaque mois Fr.100.- sur le compte réserve.
3. Payer son loyer et son assurance maladie par ordre permanent ou LSV (débit direct bancaire ou postal) pour les garantir.
4. Demander plusieurs devis pour les frais importants (dentiste, garagiste).
5. Avant tout achat important, réfléchissez à son **utilité** et à votre **besoin réel**.
6. Etre attentif aux intérêts lors d'achats à crédit.
7. Remplir sa déclaration d'impôts pour éviter d'être taxé d'office. Il existe des lieux où l'on peut vous aider gratuitement. Si vous ne pouvez remplir votre déclaration à temps, négociez un délai plus long.
8. Demander des conseils juridiques gratuits auprès de certaines institutions.
9. Se renseigner pour les abonnements possibles lors de dépenses régulières (transports, piscine, etc.).
10. Pensez aux boutiques d'objets **d'occasion**.